

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Ecole Régionale Intercommunale de Police asbl

E-mail : erip@eripgip.be

Campus Brusafe

Site web : <http://eripgip.be>

Tél. : 02/563.14.92

Rue du Planeur 10 – 1130 Bruxelles



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR _____	3
RECOMMANDATIONS AUDIT _____	6
LE PERSONNEL _____	8
▪ Personnel interne et externe _____	8
▪ Pyramide des âges _____	8
▪ Organigramme _____	9
▪ Absentéisme _____	9
LA CELLULE PEDAGOGIQUE _____	10
▪ Quelques chiffres _____	10
LES FORMATIONS DE BASE _____	11
LA CELLULE PITIP _____	12
FORMATIONS CONTINUES – FONCTIONNELLES - CERTIFIEES _____	13
ANALYSE FINANCIERE _____	14
REUNIONS ORGANISEES EN 2020 _____	15
PARTENARIATS _____	16



MOT DU DIRECTEUR

Du CIP à Brusafe...

A l'origine le CIP (Centre Instruction de la Police de Bruxelles) était une école réservée aux policiers de la ville de Bruxelles. Elle s'est ouverte ensuite aux autres communes bruxelloises pour devenir l'ERIP.

Suite à la sixième réforme de l'état, de nouvelles compétences ont été attribuées aux Régions, notamment en matière de prévention et de sécurité. Les nouvelles missions de la Région de Bruxelles-Capitale sont, entre autres, la coordination des politiques de sécurité et de prévention et l'élaboration d'un plan régional de sécurité. Pour faire face à ce nouveau défi, la Région de Bruxelles-Capitale a créé un Organisme d'Intérêt Public (OIP) qui permet d'assurer une cohérence entre les différents services de prévention et sécurité en son sein : Bruxelles Prévention et Sécurité.

L'une de ses missions était de créer une école des métiers de la sécurité, Brusafe, dont l'ordonnance est parue au moniteur belge en avril 2019. L'ERIP a servi de véhicule financier et juridique pour permettre à Brusafe d'être opérationnel. Des différences d'opinions entre la direction de l'ERIP et Brusafe ont fait que l'école a connu 4 directeurs différents entre 2018 et septembre 2019. Le conseil d'administration a décidé de demander un audit de l'ERIP et a proposé l'engagement d'un nouveau directeur. C'est dans ce contexte que j'ai pris mes fonctions au 1.10.2019.

Le défi n'était pas mince et les attentes nombreuses. Il fallait restructurer le comité de direction, faire cesser certaines habitudes dénoncées et héritées du passé, préparer la mutualisation avec les autres écoles des métiers de la sécurité au sein de Brusafe et préparer le déménagement vers le site du Blue Star.

Le conseil d'administration de février 2020 a décidé, après la présentation des conclusions de l'audit que le directeur devait mettre en place une partie des 33 recommandations et qu'il fallait faire appel à de la consultance externe pour l'autre partie. Vaste programme s'il en est mais qui s'est compliqué avec l'arrivée de la crise Covid 19 qui a eu un impact organisationnel énorme sur le fonctionnement journalier de l'école.

Entre le 16 mars et juin nous avons dû stopper les formations en présentiel. L'ERIP avait pris les devants et dès le 17 au matin nous étions la première école à permettre aux enseignants de donner cours via la plateforme TEAMS.



Entrée des élèves en respectant les distances d'1m50

Les injonctions venant de la police fédérale ont régulièrement changé quant aux cours pouvant être -ou non- donnés en présentiel et ces nombreux changements ont fait que le temps d'adaptation n'a jamais été très long avant le changement suivant.

Pour permettre au programme d'être terminé à temps, certains cours ont même dû être donnés les samedis de juillet.

Afin de pouvoir former 2 classes d'agents de police pour les zones bruxelloises, l'ERIP a participé en mai, de manière très active, au Fast-Track organisé par la police fédérale.



Séance d'information – Fast-Track agent de police

Entre deux périodes de pandémie nous avons déménagé vers le Blue Star, 10 rue du Planeur à Haren. Sacré défi tenant compte notamment du contexte lié à la crise sanitaire et au volet émotionnel qu'engendre tout déménagement.

Passer de « nos installations » à un bâtiment « commun » où la cohabitation sera désormais la règle n'est pas évident.



L'arrivée au Blue Star a coïncidé avec le début de la formation de conduite prioritaire. L'utilisation du simulateur de conduite par les aspirants et les cours pratiques sur terrain privé ou sur la voie publique ont rencontré un vif succès.

Cette formation n'étant pas prévue dans le programme officiel de la formation de base, nous avons dû faire preuve de créativité pour permettre aux aspirants de bénéficier de cet apprentissage tant théorique que pratique. Deux à trois passages dans le simulateur de conduite à l'école (avant et après les heures de cours) sont suivis de deux jours de pratique, un premier sur un terrain privé et un deuxième en conduite prioritaire en situation réelle dans la région bruxelloise. Ces deux jours se déroulent, en concertation avec les chefs de corps des 6 zones de la région bruxelloise, pendant les semaines de stage.



Simulateur de conduite



Les exercices pratiques d'habilité, de freinage, de manœuvre se déroulent sur des terrains appartenant à l'armée avec qui nous avons dû conclure des partenariats et des conventions d'occupation. Ces locations (comme celles des stands de tir et des salles de sports) sont des points noirs qui handicapent notre fonctionnement quotidien et impactent notre budget.



Durant la crise Covid le télétravail a été souhaité puis imposé quand la situation le permettait. Si c'est une évidence pour certaines fonctions il n'en est pas de même pour une école de police ou seules quelques rares fonctions peuvent s'y prêter.



A côté des mots il y a les chiffres et vous verrez en parcourant ce rapport que le Covid n'a pas empêché les formations de base de continuer, et le travail d'être effectué.

Je ne peux terminer ce rapport sans évoquer le souvenir d'un de nos meilleurs collègues, Chris Declercq, emporté par la maladie le 23 décembre 2020 faisant preuve de courage et de professionnalisme. Il a été, et restera, un exemple pour ses aspirants et pour nous tous. Triste fin d'année.



Il faut espérer que 2021 soit meilleure et nous permette d'évoluer vers une école plus professionnelle avec du personnel à la hauteur des tâches attendues. Brusafe nous appuie du mieux qu'ils peuvent pour les volets logistiques et administratifs, pour le recrutement du personnel de qualité ce sera notre défi. Il y en a d'autres : terminer la mise en place des recommandations de l'audit ainsi que la mise en œuvre du PRF. A nous de les relever !

Jacques GORTÉMAN
Premier Commissaire Divisionnaire
Directeur ERIP/GIP



RECOMMANDATIONS AUDIT

Ci-dessous un aperçu des recommandations qui ont pu être réalisées en 2020, celles qui l'ont été en partie, et celles qui restent à réaliser en 2021 :

➤ Recommandations effectuées tout ou en partie en 2020

Service	Mission
Cellule pédagogique	Ecrire des procédures
Cellule pédagogique	Mise en place d'un processus d'évaluation pour le personnel
Cellule pédagogique	Créer un processus d'évaluation pour l'ensemble des chargés de cours
Direction ERIP	Planifier des moments de communication directs avec l'ensemble des agents
Direction ERIP/ Chefs de corps	Renfort du partenariat et collaboration avec les zones de police
Conseil de formation	Adapter la composition du conseil de formation (définir un responsable de référence unique, et un éventuel suppléant)
Conseil de formation	Organiser les réunions du conseil de formation en deux temps (en premier temps : évaluer un nouveau plan de formation, en second temps : évaluation du précédent)
Conseil de formation	Analyse de faisabilité des propositions de formations formulées au sein du conseil de formation
Brusafe	Système de contrôle interne financier
Formation continuée	Système de suivi des formations dispensées au sein des ZP
Formation continuée	Créer une plateforme LUNA formalisant les interactions entre l'ERIP et les zones de police
Formation continuée	Suivre dans l'outil de monitoring le volume et origine des agents externes aux ZP de Bruxelles qui viennent se former à l'ERIP (LUNA)
Comité de direction ERIP	Formaliser les obligations de résultats du comité de direction
Comité de direction ERIP	Planifier des moments de communication directs avec l'ensemble des agents

➤ Recommandations à mettre en œuvre en 2021

Service	Mission
Officier de police	Créer des profils de fonction
	Réécrire le règlement de travail, ROI
	Adapter l'organigramme
	Optimiser la fonction de responsable de cluster
	Restructurer le profil de formateur (compétences, tâches...)
	Ecrire des procédures
	Mettre en place une procédure de suivi des décisions du CA
Consultant externe	Détailler une vision stratégique de l'ERIP à moyen terme (5 ans)



Service	Mission
	Formaliser les obligations de résultats du comité de direction
	Déterminer les besoins en ressources humaines de l'ERIP
	Créer un outil de pilotage et de monitoring des activités de l'ERIP
	Réaliser une analyse "temps-tâches" des différentes cellules pour voir leurs besoins en ressources humaines
Conseil d'administration	Acter dans un document le principe de gratuité des formations de l'école vers les zones de police de Bruxelles
	Faire respecter la procédure d'élaboration des dossiers d'agrément pour les formations décentralisées organisées au sein d'une zone de police
	Formaliser la procédure de mise à disposition des policiers détachés à l'ERIP + mise à jour des conventions de détachement
	Politique de tarification des formations sur base de l'analyse du coût
	Systématiser la procédure de facturation pour les zones de police en dehors de Bruxelles
	Créer une nouvelle méthode de calcul des heures prestées pour les formations continuées
Comité de direction ERIP/Brusafe	Créer un outil de planification
	Mise en place d'un processus d'évaluation pour le personnel
Brusafe	Utiliser la comptabilité analytique pour les activités de l'ERIP
	Développer un outil de projection des coûts
	Système de contrôle interne financier

LE PERSONNEL

▪ Personnel interne et externe

Au 1.1.2020 l'ERIP comptait 40 membres du personnel :

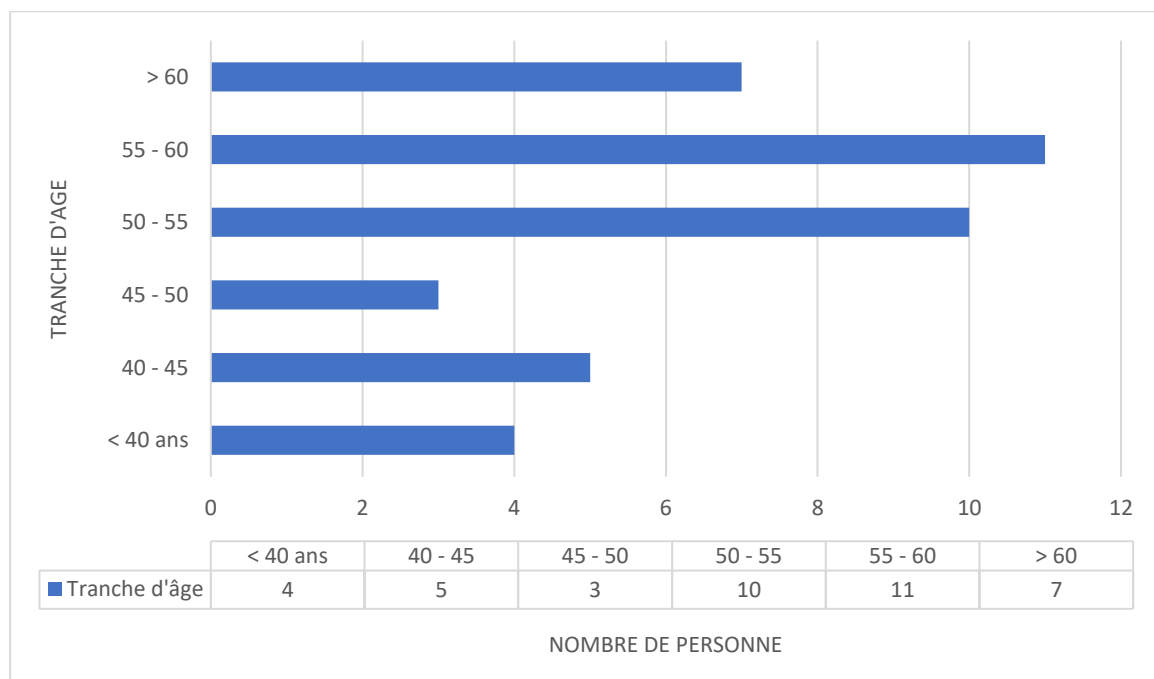
- 23 détachés des zones de police locales
- 9 membres détachés de la police fédérale
- 8 civils payés par l'ASBL ERIP-GIP (+ les 10 membres de Brusafe)

Il a été fait appel à **120 chargés de cours FR** et **77 chargés de cours NL** pour dispenser des cours tant en formations de base qu'en formations continues. Ces chargés de cours proviennent des zones de police, de la police fédérale, de la magistrature ou du privé selon les compétences recherchées.

Il faut savoir que les chargés de cours externes (occasionnels) ont difficile à être libérés par leur employeur respectif. En fonction des zones de police, certains peuvent donner cours pendant leurs heures de service, d'autres le peuvent mais pour un nombre limité d'heures à donner (100) et d'autres enfin ne viennent que s'ils sont en congé ou en récupération. Cela nous oblige, vu le nombre de formations organisées, à prévoir plusieurs chargés de cours pour une même matière afin de pouvoir palier à une absence du chargé de cours titulaire.

▪ Pyramide des âges

Il est important de relever que 45% du personnel de l'ERIP a plus de 55 ans, et 70% a plus de 50 ans !

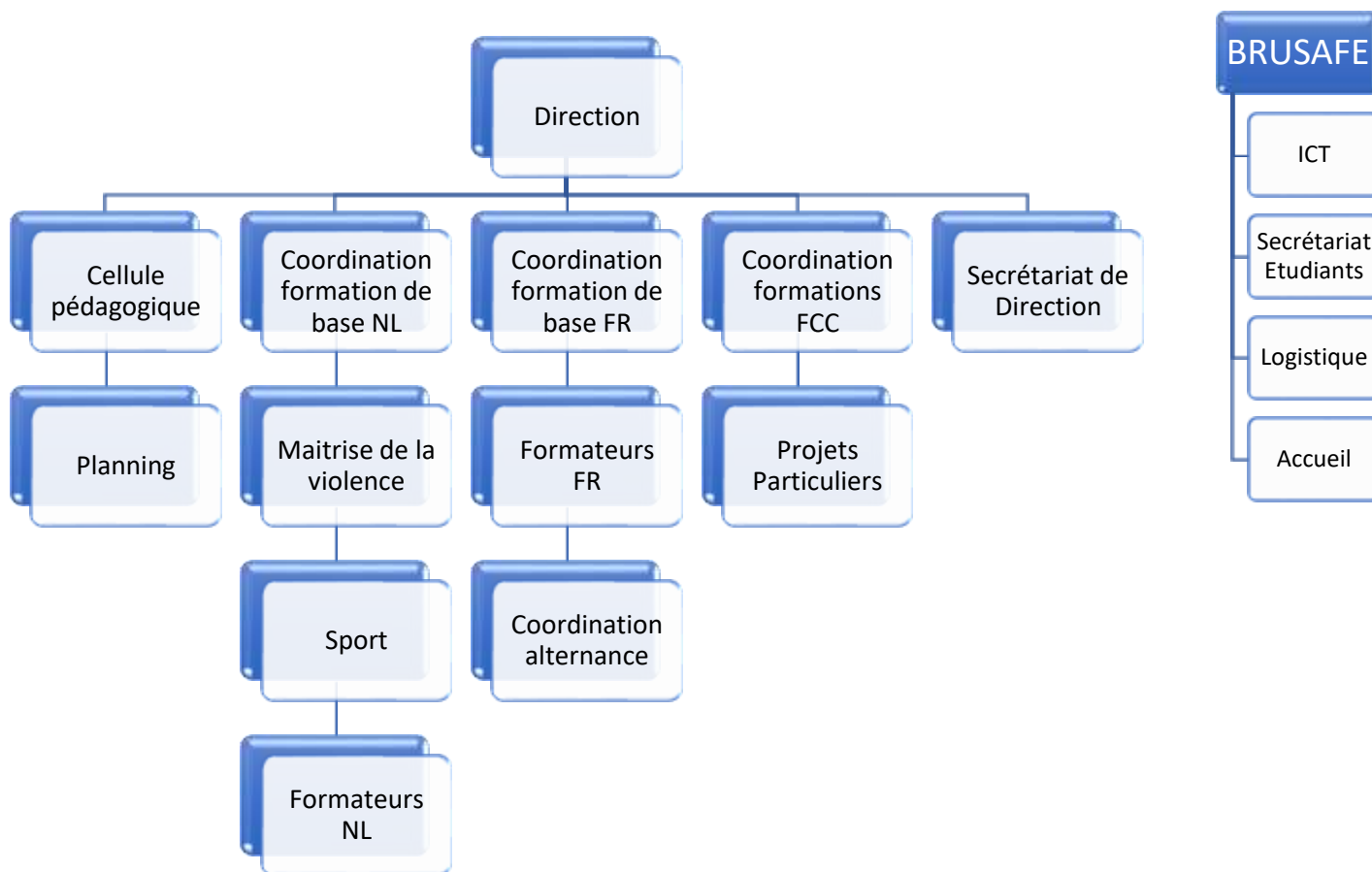


La moyenne d'âge élevée est un problème pour le futur (proche) de l'ERIP. Il est en effet de plus en plus difficile de recruter de jeunes formateurs motivés car pour une grande majorité la perte financière est trop importante.

Lorsque vous travaillez dans un service opérationnel d'une zone bruxelloise vous gagnez près de 1.000,00 €/mois de plus qu'un formateur à l'ERIP. Les jeunes préfèrent les heures supplémentaires et l'argent qui en découle aux horaires d'une école de police. De plus la prime de formateur (environ 220 €) est amenée à disparaître dans le courant de l'année prochaine.



■ Organigramme



■ Absentéisme

Voici un comparatif de l'absentéisme au sein de l'ERIP de 2019 à 2020 :

	2019	2020
<i>OPS</i>	682 jours (37 membres du personnel)	635 jours (37 membres du personnel)
<i>CIVILS</i>	233 jours (8 membres du personnel)	286 jours (10 membres du personnel)

Remarques :

Dans le personnel civil, une personne a été en maladie de longue durée (du 17/04/2019 au 31/12/2020).

Dans le personnel OPS, un MP a été en maladie durant 165 jours en 2019, et 130 jours en 2020.

LA CELLULE PEDAGOGIQUE

La cellule pédagogique de l'ERIP accompagne les aspirants dans leur processus d'apprentissage et les chargés de cours dans leur processus d'enseignement.

Elle suit également la qualité du volet pédagogique et didactique des chargés de cours tant des formations de base que des formations continues.

Elle soutient également les formateurs de promotions dans leurs tâches quotidiennes et elle coordonne les examens des formations de base.

▪ Quelques chiffres

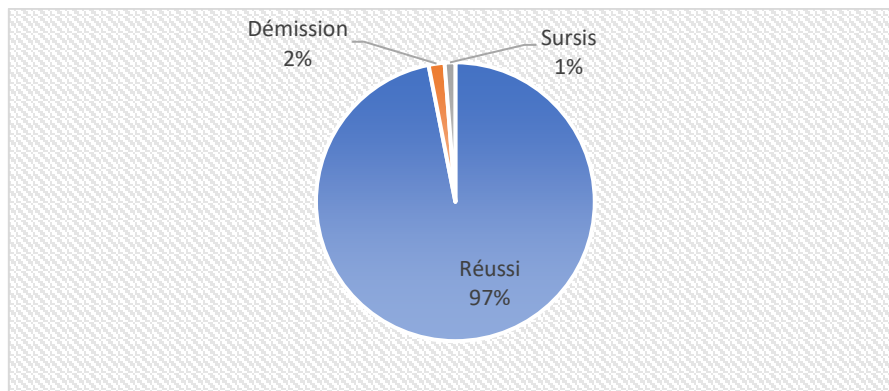
- ✓ En 2020 pas moins de **14** promotions de formation de base ont été aidées au niveau méthodologique et guidés dans les problèmes d'apprentissage.
- ✓ Les 3 pédagogues ont pris part à **11** réunions de travail avec leurs partenaires des autres écoles des métiers de la sécurité et ils ont été présents dans **9** comités techniques et 4 conseils de formation.
- ✓ Ils ont guidé **11** candidats formateurs pendant leur stage, et ont formé **28** chargés de cours qui ont obtenu le brevet « didactique de base ».
- ✓ Ils ont été présents dans toutes les commissions de sélection pour les recrutements des nouveaux formateurs ou chargés de cours, ce qui est une nouveauté importante quant aux choix des nouveaux collaborateurs qui ne se font plus au « copinage ».
- ✓ Ils ont proposé des workshop pour aider les formateurs et chargés de cours dans les cours à distance qui pour la grande majorité d'entre eux était une nouveauté pas toujours facile à mettre en œuvre.
- ✓ **4** webinaires ont été organisés pour les enseignants.



LES FORMATIONS DE BASE

En 2020 se seront succédées à l'ERIP/GIP :

- **10** promotions FR
- **4** promotions NL
- Ces promotions ont été réparties en **22** classes
- Total de **324** aspirants en 2020
 - 314 ont réussi leur formation
 - 6 démissions
 - 4 sursis (raisons médicales)



En 2020, il y a eu 7 nouvelles promotions qui ont débuté selon la ligne du temps ci-dessous :

- ✓ 1 promotion agents (divisée en 2 classes)
- ✓ 3 promotions d'inspecteurs FR (divisées en 2 classes de 25 à 28 aspirants)
- ✓ 1 promotion d'inspecteurs NL
- ✓ 1 promotion d'inspecteurs principaux FR (divisée en 2 classes)
- ✓ 1 promotion d'inspecteurs principaux NL

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
AINP - PROM 55					AINP - PROM 58						
AINP - PROM 56									AINP - PROM 59		
AINP - PROM 57 FR										60 FR	
AINP - PROM 57 NL										60 NL	
AAGP - PROM 09/19 A								AAGP - PROM 09/20			
AINPP - PROM 10/19 FR									AINPP - PROM 10/20 FR		
AINPP - PROM 10/19 NL									AINPP - PROM 10/20 NL		

LA CELLULE PITIP

Chaque formation de base (sauf INPP) comporte un nombre minimal de cours « pratiques ». Un aspirant doit suivre :

- ✓ 72h de Tir ;
- ✓ 120h de Pitip ;
- ✓ 56h de maîtrise de la violence sans arme à feu ;
- ✓ 90 h de sport.

Ce nombre d'heures considérable doit être pondéré lorsque l'on veut calculer la charge de travail des moniteurs encadrant. En effet, si pour une leçon de sport un moniteur pourrait suffire, pour un cours de tir il en faudra parfois 4 en fonction du stand et des exercices à réaliser.

Le travail des moniteurs de sports a également été impacté par la crise Covid !

Des cours de sport « à distance » ont dû être imaginés, les tests adaptés, la maîtrise de la violence faite par bulles ou à l'extérieur. Bref, de l'improvisation organisée ! Nos moniteurs de sports géraient des flux de mails avec les aspirants qui devaient leur envoyer leurs résultats individuels des tests et parcours faits de manière individuelle en distanciel.

L'OTAN nous a fermé ses portes et la cellule a pu, heureusement, se rabattre sur la salle de sports de la STIB. Elle a en effet permis d'y faire pas mal d'exercices car tant le Dojo que la salle blanche n'étaient pas encore prêts au Blue Star.



FORMATIONS CONTINUES – FONCTIONNELLES - CERTIFIEES

Les formations CFC sont organisées soit à l'ERIP soit dans les zones de police mais sous la responsabilité administrative de l'ERIP. Nous avons changé le responsable à la tête de cette cellule en juillet pour « booster » cette importante composante de l'école.

En 2020 L'ERIP a organisé **85** formations dont :

- 66 continues ;
- 2 certifiées ;
- 7 fonctionnelles.

Les plus pertinentes sont :

- ✓ INP – OPJ ;
- ✓ conduite prioritaire ;
- ✓ motards ;
- ✓ mentors.

Si les formations se donnent de plus en plus dans les zones de police c'est entre autre pour une question de disponibilité tant de chargés de cours que de locaux. Il nous est impossible d'assurer l'entièreté du programme imposé en maîtrise de la violence (GPI 48) sans stand de tir, sans salle de sport et avec un petit dojo.

Les conseils de formation ont été réorganisés après plus de 3 ans ce qui a permis de resserrer les liens organisationnelles avec les directeurs de formation des 6 zones bruxelloises.



ANALYSE FINANCIERE

▪ Budget 2020

Celui-ci est, depuis la démission de la comptable, entièrement géré par Brusafe. Il fait l'objet d'un rapport du commissaire aux comptes présenté tant au C.A. qu'à l'A.G.

Voyons ici les principales dépenses liées au personnel sachant que nous disposons des :

- Subsidés de la Région de Bruxelles-Capitale
- Subsidés de la police fédérale

▪ Dépenses liées aux chargés de cours externes

Nombre chargés de cours	Nombre heures	Coût
120 chargés de cours FR	9484 heures	440.976,00 €
77 chargés de cours NL	3.027 heures	139.976,00 €
6 chargés de cours indépendants		25.408,00 €
Total		606.360,00 €

▪ Dépenses liées à la crise sanitaire en 2020

Objet	Coût
57 membres du personnel x 10 h de prestation x 56 € (brut)	31.920,00 € (cours du samedi)
3 x location des installations de la zone Midi (81€/h x 10h)	2.430,00 €
1 samedi à l'ERIP (armement collectif)	3.584,00 €
Lunettes et oreillettes individuelles de protection (125 x 30€)	3.750,00 €
Location du stand de tir de Machelen (3x160)	540,00 €
Surplus nettoyage	3.547,00 €
Matériel de protection (oreillettes et lunettes 30€ x 125)	3.750,00 €
Dépenses logistiques (gants-gel-masques-autres)	11.088,00 €
Total	60.609,00 €

A cette somme il faut encore ajouter des « pertes » pour des formations continuées annulées. Elles nous rapportent 5 €/heure par participant mais il est difficile de chiffrer ce qui n'a pas pu être réalisé.

Il faut aussi ajouter les sommes liées aux locations de stand de tir que nous payons par année complète et qui ne sont pas remboursées lorsque les cours de tir sont annulés.

Seule dépense importante de 2020 (hors frais de personnel) c'est l'achat de 3 véhicules Skoda pour les exercices de conduite prioritaire.



REUNIONS ORGANISEES EN 2020

Assemblée générale

- 15.06.2020
- 04.09.2020
- 21.10.2020

Conseil d'administration

- 17.02.2020
- 04.06.2020
- 21.09.2020
- 08.12.2020

Conseil de formation

- 16.03.2020
- 29.10.2020
- D'autres réunions "light" ont été organisées entre l'ERIP et les 6 zones de Bruxelles.

Conseil académique

- 23.06.2020

Conseil de gestion

- 7 conseils de gestion se sont déroulés en 2020.

Collège des directeurs

- 1 réunion mensuelle avec les directeurs des écoles de police, le directeur de l'ANPA et le directeur du personnel de la police fédérale. A ces réunions mensuelles se sont ajoutées de (très) nombreuses réunions pour les adaptations aux formations décidées suite au Covid 19.

Réunion des chefs de corps

- A l'initiative de la conférence des chefs de corps, le directeur de l'ERIP participe aux réunions mensuelles des CDC afin de passer en revue les points relatifs aux formations, recrutements et projets liés aux formations.

CORES

- Le directeur, à l'invitation du directeur général de BPS, a participé à plusieurs réunions du CORES.

Groupe de travail des directeurs de Brusafe

- Une réunion hebdomadaire réunit les directeurs des 4 écoles, et l'administrateur de Brusafe.

Comité de direction ERIP

- Les officiers responsables des cellules de l'ERIP se réunissent une fois par semaine.
- Cela concerne les coordinateurs des formations de base, le responsable de la cellule pédagogique, celui des formations continues et de la cellule maîtrise de la violence et sports.

Conseil de classe

- Plusieurs conseils de classe ont été organisés pendant la période Covid. Ils rassemblaient des délégués de classe, le directeur de l'ERIP, le formateur de classe, le coordinateur des formations de base et la cellule pédagogique. Les étudiants pouvaient faire part des soucis liés à la formation en distanciel et du manque de contact avec les chargés de cours et les autres aspirants.

CCB 197

- Mai 2020
- Visite des lieux de travail (nouveau bâtiment) en août 2020
- Décembre 2020



PARTENARIATS

Présentation des divers partenariats avec l'ERIP.

